

Compte rendu du Conseil d'école n°1

Présents :

Enseignants : M Seidl, Mme Burgy, Mme Rogy, Mme Kauffmann, M Blumstein

Représentants de parents : Mme Adrien, M Relange, M Sanchez, Mme Capitaine, Mme Teriipaia,

Représentant de la commune : Mme Dehestru, adjointe en charge de l'enseignement.

Invité : M Dupont, directeur du périscolaire.

Excusés : M Meyer, Mme Zennou. Mme Verpillat, inspectrice de l'éducation nationale.

Au vu du contexte sanitaire le conseil d'école s'est réuni en visioconférence.

1. Installation du conseil d'école

Secrétaires de séance : ROGY Florence

Présentation des membres du conseil d'école

Présentation des compétences du conseil d'école.

Les différents thèmes relevant du conseil d'école sont rappelés.

Le conseil d'école est le lieu d'échanges et de décisions concernant la vie de l'école. Les cas particuliers n'y seront pas abordés, monsieur Seidl invite les représentants de parents à encourager les parents à transmettre les soucis personnels aux enseignants de la classe de leur enfant. De même, Madame Dehestru précise, qu'il ne faut pas hésiter à contacter madame Kaatz, présente en mairie, tous les jours ouvrables, s'il y a quelque problème que ce soit.

Règlement intérieur du conseil d'école : Le règlement départemental fixe le fonctionnement du conseil d'école à partir des textes nationaux. Trois dispositions propres au conseil d'école sont proposées et acceptées:

- Les représentants de parents suppléants sont invités au conseil d'école et peuvent être présents et prendre part aux débats. Ils ne pourront pas prendre part aux votes (sauf suppléance).
- Le compte rendu du conseil d'école peut être diffusé aux familles avant sa validation au conseil d'école suivant. Avant diffusion il est proposé pour validation de principe à la tête de liste des représentants de parents.

2. Bilan de rentrée

La rentrée scolaire a été ponctuée de plusieurs difficultés :

- l'arrivée d'une nouvelle directrice pour l'école.
- la mise en œuvre d'un nouveau protocole sanitaire communiqué très tardivement aux écoles.
- le changement de direction suite au changement de poste de Mme Reina.

Le mois de septembre a donc été plutôt perturbé, mais la situation s'est stabilisée.

Du point de vu du protocole COVID, depuis la rentrée scolaire aucune personne de l'école n'a été diagnostiquée positive (enfant comme adulte).

Le protocole de rentrée nous faisait déjà éviter le mélanger les enfants de différentes classes, et limiter le croisement d'adultes. Le nouveau protocole est encore plus exigeant et renforce ces difficultés. Ces contraintes posent de véritables difficultés pour le contact avec les parents et leur entrée dans l'école mais aussi freine le travail d'équipe.

On peut constater que la circulation, aux abords de l'école est plus fluide depuis que les élèves arrivent et repartent en horaires décalés.

Des précisions, pour avoir la bonne interprétation du protocole, sont demandées quant à l'utilisation de l'espace extérieur. En effet, actuellement, les espaces jeux, dans la cour, sont condamnés, car il faudrait une désinfection entre chaque utilisation. Il convient de vérifier que cela soit réellement indispensable.

Les vélos, par contre, sont encore utilisés et désinfectés entre chaque passage de classe.

Dans le protocole actuel, les enfants se lavent les mains, chaque jour, 4 fois le matin et 4 fois l'après-midi et notamment avant et après la récréation.

Madame Dehestru précise, qu'un nettoyage dans les écoles, est réalisé 2 fois par jour.

Les classes

Petits/moyens bilingues : (14+6) Mmes Rogy et Kauffmann

Moyens grands bilingues : (7+12) Mmes Rogy et Kauffmann

Petits moyens monolingues : (9+14)Mme Burgy

Grands monolingues (26): M Blumstein et Mme Bonnefond

Périscolaire : bilan de rentré du périscolaire avec M Dupont.

Le périscolaire accueille, le matin, entre 2 et 5 enfants, 15 enfants à midi, et 5, 6 enfants le soir.

Depuis lundi 2 novembre, les animateurs ne mangent plus avec les enfants pour protéger les enfants et les adultes.

En cas de question ou de problème particulier avec le périscolaire il ne faut pas hésiter à contacter M Dupont.

3. Bilan financier de la coopérative scolaire 2019/2020

La coopérative a pour mission d'aider à la mise en place des activités non obligatoires et à leur financement. C'est le seul moyen qu'a l'école pour assurer des achats qui ne relèvent pas des dépenses de fonctionnement qui sont elles à charge de la commune. L'utilisation des crédits communaux seront détaillés lors du deuxième conseil d'école puisque ceux-ci sont organisés sur l'année civile.

Madame Burgy est mandataire de la coopérative. L'école cotise à l'OCCE, (Office Central Coopérative Ecole) qui apporte un soutien logistique pour avoir un compte bancaire et fournit une assurance pour les enfants et l'école en ce qui concerne les activités non obligatoires.

L'exercice 2019/2020 fait état d'un déficit de 1 376,72€. Au premier septembre le compte de l'école s'établissait à 1 659,47€. La grande partie des charges était dédiée au financement des activités éducatives (5 712,93€ sur les 6 645,53€) le reste des charges étant des achats de produits de session (destinés à la vente comme les calendriers ou les photos de classe) et au paiement des cotisations nationales. Les produits sont constitués de la participation des parents aux activités (1 467,80€), la vente de produits de session (1700,01€) et la participation volontaire des familles (2 101€)

Le déficit est dû à une facture de vente de torchons de l'année précédente encaissée en septembre ainsi que des actions qui n'ont pas pu être menées à cause du confinement. Ce déficit est compensé par l'excédent de l'année précédentes (environ 1300€)

4. Projet d'école

Le projet d'école reste identique aux deux dernières années, avec quatre objectifs

Renforcer la maîtrise de la langue par la création d'un répertoire commun de chants, comptines et contes

Créer un climat scolaire favorable en utilisant le langage comme moyen de médiation en travaillant sur les émotions et les verbalisations des règles de vie.

Prendre en compte l'hétérogénéité pour la réussite de tous les élèves par l'instauration de jeux de relaxation, le développement d'ateliers autonomes et la mise en place d'ateliers philosophiques.

Développer les relations avec les Maisons d'enfants à caractère social par la mise en place d'un protocole d'accueil, des rencontres régulières entre directeurs et la définition d'un protocole de communication (action collective à toutes les écoles de Guebwiller)

Après cette rentrée chaotique, le projet d'école n'a pas encore été pour l'instant travaillé en équipe. D'autre part, deux autres objectifs prioritaires, non inscrits au projet d'école, doivent avant cela faire l'objet d'une attention particulière :

L'amélioration et le développement du travail d'équipe et des relations avec les parents d'élèves.

Les principales actions pour cela sont :

- L'inclusion plus importantes des ATSEM et AESH à l'organisation du fonctionnement de l'école.
- L'adaptation du protocole d'accueil afin de faciliter l'accès aux enseignants pour les parents et prendre plus en compte les contraintes des fratries.
- La généralisation de l'application Classroom afin de permettre aux parents d'avoir un retour régulier des activités menées en classe. Les parents apprécient ces différentes initiatives pour créer du lien, mais regrettent qu'il n'existe pas d'alternative à Classroom labellisée Éducation Nationale . L'application force beaucoup trop à la prise d'un abonnement payant. Cette contrainte peut être contournée en utilisant plutôt un ordinateur pour consulter les posts.
- L'organisation à venir de rencontres parents. (Sous réserve d'un assouplissement du protocole sanitaire)
- L'organisation régulière de temps d'échanges et de rencontre comme la grande lessive organisée avant les vacances. (à nouveau sous réserve d'assouplissement du protocole sanitaire.)

5. Activités de l'école programmées

Bilan de la grande lessive : les parents et enfants sont satisfaits et ont apprécié cette action pour clôturer cette 1ère période.

A venir :

Augenblick : au vu du confinement le festival Augenblick ne pourra se tenir

Vente de calendriers : l'action est reconduite cette année. Les commandes vont être distribuées cette semaine.

Saint Nicolas : Madame Dehestru indique que Noël bleu étant annulé cette année, la mairie envisage, pour l'école, une animation culturelle autour de la légende de Saint Nicolas avec la participation d'une conteuse et le passage en calèche du Saint Nicolas.

Bilingo : La formule Bilingo est modifiée cette année et est appelée à s'étaler sur l'année. Nous attendons pour l'instant les différentes modalités, mais savons d'ores et déjà, que cela aura pour thème la poésie et que cela devrait débiter en janvier.

Spectacle autour des contes prévu le 8 février.

Sur proposition de la commune, un projet artistique avec l'école de musique de Guebwiller débutera en janvier pour proposer aux enfants une initiation musicale et préparer un spectacle. Une dumiste (intervenante musicale) interviendra pour cela dans chaque classe.

Le prochain conseil d'école aura lieu en février/mars en espérant une réunion qui ne soit pas virtuelle.